

SOUDAN

Darfour : le gouvernement doit mettre un terme aux actes d'intimidation et arrestations de civils ayant parlé à des étrangers

Index AI : AFR 54/099/2004

ÉFAI

Embargo : mardi 10 août 2004 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement soudanais doit remettre en liberté sans délai et sans condition toutes les personnes arrêtées dans le nord, le sud et l'ouest du Darfour et maintenues en détention uniquement pour avoir exprimé leur opinion concernant la situation dans le Darfour, a insisté Amnesty International ce mardi 10 août 2004.

De très nombreuses personnes ont été arrêtées depuis la fin du mois de juin dans différentes régions du Darfour pour avoir parlé à des responsables de gouvernements étrangers, notamment au secrétaire d'État américain Colin Powell et au ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier, à des membres de la commission de cessez-le-feu de l'Union africaine (UA) et à des journalistes indépendants, ou pour s'être élevées contre la crise dans le Darfour.

« *Le gouvernement soudanais doit donner l'assurance qu'aucune des personnes arrêtées ne sera torturée ou maltraitée au cours de sa détention et garantir que les Soudanais pourront parler librement du Darfour sans crainte de représailles* », a déclaré l'organisation.

Parmi les récents exemples d'actes d'intimidation et arrestations de civils et de personnes déplacées dans différentes régions du Darfour, on peut citer :

Dans le nord du Darfour

Au moins 47 personnes auraient été arrêtées entre le 26 juin et le 3 août par les services de sécurité ou par l'armée soudanaise, la plupart après avoir parlé à des membres de délégations étrangères. Parmi ces personnes figurent :

- quinze hommes du camp d'Abou Shawq près de el Fasher, interpellés par des responsables de la sécurité nationale après la visite du secrétaire d'État américain Colin Powell dans le camp le 30 juin ;
- cinq hommes du même camp, également arrêtés le 27 juillet après la

- visite du ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier ;
- six hommes, dont le *omda* (maire) d'Abou Jereda, arrêtés entre le 15 et le 17 juillet à Abou Jereda, un village près de el Fasher, après avoir parlé, semble-t-il, avec des membres de la commission de cessez-le-feu de l'Union africaine ;
- deux autres personnes, qui seraient *omdas* à Kabkabiya, auraient été arrêtées par les milices *Janjawid* à Kabkabiya et seraient détenues par ces mêmes milices. D'autres, parmi lesquelles une femme, auraient été arrêtées le 3 août à Mellit, apparemment après avoir parlé avec des membres de la commission de cessez-le-feu de l'Union africaine.

Les observateurs chargés de veiller au cessez-le-feu de l'Union africaine auraient demandé l'autorisation de rendre visite aux détenus mais celle-ci leur aurait été refusée.

Dans le sud du Darfour

Abazer Ahmad Abou al Bashir, avocat défenseur des droits humains, a été arrêté par des membres de la sécurité nationale et des services de renseignements dans la ville de Nyala le 24 juillet, après avoir remis au gouverneur de l'État du Darfour méridional une pétition, signée par un certain nombre de dirigeants de groupes ethniques, demandant que soit mis fin au conflit. Il n'a pas encore été inculpé mais a la possibilité de consulter des avocats.

Buthayna Mohamed Ahmed, une femme membre de l'Union des femmes soudanaises, a également été arrêtée par des responsables de la sécurité nationale le 29 juillet. Elle est détenue au secret dans la prison de Nyala, apparemment pour avoir mené des actions en faveur de la paix et du désarmement des milices *janjawid*.

Dans l'ouest du Darfour

Quatre dirigeants de l'ethnie des Masalit auraient été arrêtés le 17 juillet au camp d'Ardamata, une banlieue de al Jeneina, pour avoir prévenu les personnes déplacées de leur communauté de ne pas rentrer dans leurs villages avant de pouvoir le faire en toute sécurité et pour avoir parlé à des « *étrangers* ». Tous les quatre ont été remis en liberté le 3 août.

Après le sommet de la Ligue arabe consacré au Darfour le 9 août, le gouvernement soudanais a une nouvelle fois

promis des progrès sur la question des droits humains. Amnesty International demande au gouvernement de cesser d'interpeller les personnes qui dénoncent les atteintes aux droits humains dans le Darfour.

Il est plus que jamais nécessaire que le Darfour ait accès aux droits humains, que des observateurs puissent veiller au respect des droits fondamentaux des personnes et établir des rapports. Amnesty International demande un accès immédiat et sans entrave à toutes les régions et toutes les populations du Darfour, y compris aux centres de détention, pour les avocats, les observateurs chargés de veiller au respect du cessez-le-feu et ceux chargés de veiller au respect des droits humains, les membres des organisations humanitaires et les journalistes. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>